



Ensemble avec nos différences

Un lien social pour toute personne
en situation de handicap mental





Eisleker
Heem

Foyer d'hébergement pour personnes
en situation de handicap mental

Le Foyer Eisleker Heem

Inauguré en 1986, le Foyer Eisleker Heem offre un accueil jour et nuit à des personnes en situation de handicap mental léger ou moyen. Les résidents adultes sont répartis en différents groupes de vie dans lesquels une atmosphère familiale protectrice et une prise en charge adaptée est garantie.

Favoriser l'autonomie

Au quotidien, le personnel encadrant tente au maximum de promouvoir l'autonomie des résidents du foyer et ceci en vue d'une meilleure intégration sociale. Le **Foyer Eisleker Heem** est une association sans but lucratif bénéficiant du statut de l'utilité publique au Luxembourg. Son conseil d'administration est composé principalement de citoyens engagés de la région du Nord.

Le **Foyer Eisleker Heem** a 2 sources de financement : les dotations budgétaires annuelles du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, ainsi que les dons de personnes privées et d'entreprises, qui représentent un apport financier non négligeable. Ces fonds permettent à notre association de remplir son rôle social et sociétal très important au niveau régional.

Trois structures différentes et complémentaires

1

Un **Foyer d'hébergement** qui a pour but d'accompagner ses résidents vers une autonomie maximale ceci dans trois types de groupe:

- Le groupe de vie traditionnel : Les résidents sont encadrés en permanence par une équipe qualifiée. Ils participent à la vie quotidienne selon leurs capacités.
- Un groupe de vie semi-autonome où la présence du personnel éducatif est moins fréquente. Les résidents apprennent à réaliser seuls la plupart des tâches quotidiennes.
- Un milieu ouvert dans lequel les résidents sont accompagnés de manière ponctuelle et sur demande.

2

Un **Centre de propédeutique professionnelle (CPP)** qui fournit une formation pratique et qui prépare les plus jeunes à la vie active en atelier protégé ou non. Véritable lieu de transition entre le milieu scolaire et professionnel, on y transmet des savoirs de façon adaptée aux capacités de chacun.

3

Un **Centre du jour** dans lequel sont accueillies les personnes qui ne peuvent pas ou plus participer à la vie professionnelle en atelier protégé. Il propose une prise en charge pluridisciplinaire, ainsi que des activités variées et valorisantes. Il accueille entre autres certains résidents du **Foyer Eisleker Heem**.

Ces trois structures fonctionnent en étroite collaboration, afin d'offrir le meilleur accompagnement possible à chaque personne en situation de handicap mental.



Atelier protégé aux multiples activités

La société coopérative Lëlljer Gaart

Près d'une soixantaine de personnes travaillent quotidiennement dans la société coopérative Lëlljer Gaart. Structurée en plusieurs « ateliers », elle offre un emploi rémunéré à des personnes en situation de handicap.

Ce travail régulier leur permet d'une part de développer ou de maintenir leurs capacités professionnelles. D'autre part, il leur permet de mener une vie plus autonome.

Sept ateliers de travail

En fonction de leurs compétences et de leurs désirs, les salariés sont répartis en différents ateliers. Ils bénéficient d'une formation et d'un encadrement adapté et apprennent à s'habituer aux contraintes du monde du travail, telles que le respect des horaires, les instructions de leurs supérieurs, etc.



L'emploi comme facteur d'intégration sociale

Si, au quotidien, la s.c. Lëlljer Gaart fonctionne comme une véritable entreprise, elle possède également un rôle social très important. Elle participe activement à l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap mental et les encadre dans leur vie active.

La s.c. Lëlljer Gaart est une société coopérative. Son conseil d'administration est composé principalement de citoyens engagés de la région du Nord.

Le Lëlljer Gaart a 3 sources de financement : les dotations budgétaires annuelles du **Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** et du **Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région**, ainsi que les rentrées financières provenant directement de des activités des 7 ateliers de travail.



En leur offrant un emploi, la S.C. Lëlljer Gaart est une source de lien social pour ses salariés en situation de handicap.

1 L'atelier « Jardinage »

Fort d'une douzaine de collaborateurs en situation de handicap, l'atelier « Jardinage » s'est spécialisé dans l'entretien de jardins privés : tonte des pelouses, entretien des haies, ramassage des feuilles, création et plantation de nouveaux jardins, taille et élagage d'arbres, etc.

Les collaborateurs de l'atelier « Jardinage » se sont également spécialisés dans la culture de plantes annuelles. Au quotidien, les salariés sont répartis en équipes et encadrés par des jardiniers qualifiés.

Un travail varié et en plein air

Le travail en extérieur est bénéfique pour les travailleurs en situation de handicap. La pratique du jardinage requiert un certain effort physique, qui permet aux collaborateurs de maintenir et d'améliorer leur forme. Ils conservent ainsi leur autonomie physique.

Le contact régulier avec les clients est source de satisfaction et de plaisir pour les salariés en situation de handicap.



2 L'atelier « Liqueurs »

Les collaborateurs de l'atelier « Liqueurs » préparent des alcools à base de fruits régionaux. De la cueillette au remplissage des bouteilles, en passant par le nettoyage et le broyage des fruits – toutes les étapes sont réalisées manuellement. Pour les collaborateurs, la satisfaction du travail accompli est énorme.

Les liqueurs et eaux-de-vie sont en vente au bistro et au magasin du « Park Sennesräch ». Sur simple demande, les bouteilles peuvent être munies d'étiquettes personnalisées pour les cadeaux de fin d'année ou autres occasions festives.

3 L'atelier « Créatif »

Peinture, dessin, sculpture – l'atelier « Créatif » permet à ses collaborateurs d'exprimer librement leur personnalité. Avec le temps, les aptitudes techniques des collaborateurs s'améliorent, ce qui est particulièrement valorisant.

Les créations sont présentées et mises en vente dans les locaux de la s.c. Lëlljer Gaart. Lorsque l'occasion se présente, elles sont exposées à l'extérieur de la société coopérative, ce qui constitue une source de fierté supplémentaire pour les salariés.



4 L'atelier « Blanchisserie »

La blanchisserie de la s.c. Lëlljer Gaart dispose de machines professionnelles grâce auxquelles les salariés traitent le linge de clients privés et d'entreprises : ils réceptionnent le linge sale, le trient, le lavent et le repassent. Ils peuvent aussi se charger du seul repassage.

L'atelier « Blanchisserie » offre un travail varié, souple et valorisant à ses collaborateurs. Il leur permet de développer leurs compétences et d'acquérir un savoir-faire professionnel. Il les aide aussi à maintenir et améliorer certaines capacités physiques, telles que la coordination et la précision des mouvements.

5 L'atelier « Sous-traitance »

Les salariés de l'atelier « Sous-traitance » réalisent différentes tâches manuelles qui ne peuvent être accomplies par des machines : conditionnement d'objets, composition de lots et de kits, mise en sachets, pré-assemblage et collage d'accessoires, etc.

L'atelier « Sous-traitance » requiert un travail à la fois rigoureux et précis. Il permet donc aux collaborateurs de maintenir ou d'améliorer leur dextérité, ainsi que leur capacité à se concentrer.

6 L'atelier « Park Sënnersräich »

Le centre pédagogique et de loisirs « Park Sënnersräich » occupera à terme une dizaine de salariés handicapés. Ils y seront chargés de l'accueil des visiteurs, de l'encadrement des ateliers thématiques, ainsi que de travaux d'entretien des différents locaux et des abords du parc.

L'ambition de ce projet est de créer un parc unique en son genre, favorisant l'inclusion des salariés en situation de handicap mental. Particulièrement variés, ces nouveaux emplois seront valorisants pour les collaborateurs du parc puisque le retour du public sera immédiat.

Inauguration prévue au printemps 2017

Si la majorité des infrastructures et de l'organisation du futur « **Park Sënnersräich** » est d'ores et déjà terminée. à ce jour, la s.c. Lëlljer Gaart aura encore besoin de ressources financières supplémentaires afin de pouvoir démarrer l'exploitation de cette nouvelle attraction pour les visiteurs et les résidents de la région des Ardennes luxembourgeoises.





En visite au « Park Sënnesräich » !

Le « **Park Sënnesräich** » sera un centre pédagogique et de loisirs axé autour des cinq sens de l'être humain. Constitué de plusieurs espaces intérieurs et extérieurs, il recevra des groupes scolaires, groupes d'adolescents ou de personnes handicapées, mais aussi les familles et les touristes.

Salle des 5 Sens et Jardin des 5 Sens

À l'intérieur de la salle des 5 Sens se trouveront différentes stations qui permettront aux visiteurs de découvrir des facultés insoupçonnées du corps humain. Les visiteurs du Jardin des 5 Sens à l'extérieur pourront s'amuser dans le labyrinthe ou découvrir de nouveaux goûts dans le jardin des épices. Une plaine de jeux a été créée pour les plus jeunes.

L'AirTramp, un coussin géant gonflé d'air, fait partie de la salle des 5 Sens et est destiné à améliorer la psychomotricité des enfants et des adultes de manière amusante. La présence d'un moniteur formé à son utilisation est indispensable. Le parc disposera également d'un espace de vente, dans lequel les visiteurs pourront acheter les différents produits artisanaux de la s.c. Lëlljer Gaart.

En résumé, les visiteurs du « **Park Sënnesräich** » y aborderont leurs sens de manière ludique, pédagogique et originale.



Partir à la découverte de ses sens par le biais d'activités variées: voilà le credo du « Park Sënnesräich » !



L'atelier « Bistro Sënnesräch »

La carte du « Bistro Sënnesräch » se veut régionale, diversifiée et change en fonction des saisons. Le restaurant propose également un plat du jour savoureux, composé d'une entrée et d'un plat principal.

Le « Bistro Sënnesräch » emploie actuellement une douzaine de collaborateurs en situation de handicap mental. Ils préparent les repas pour le restaurant, mais aussi ceux qui sont servis aux salariés de la s.c. Lëlljer Gaart et aux résidents du Foyer Eisleker Heem. Les salariés de l'atelier de cuisine confectionnent également les biscuits et confitures en vente au bistro et au magasin du « Park Sënnesräch ».



Vos festivités au « Bistro Sënnesräch » !

Le « Bistro Sënnesräch » peut être réservé pour des manifestations privées. Les collaborateurs se chargent alors de préparer un repas correspondant aux souhaits des hôtes.

La satisfaction exprimée par les clients du « Bistro Sënnesräch » est une grande source de fierté pour les collaborateurs.





Ensemble avec nos différences

Comment nous soutenir ?

Le Foyer Eisleker Heem et la s.c. Lëlljer Gaart ont mis en place plusieurs formules de soutien et de partenariat.

Pour les **personnes privées**, nous vous proposons de nous soutenir par le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de **10 €**. Pour vous remercier et si vous le souhaitez, nous vous proposons en contrepartie :

- l'insertion de votre nom dans la rubrique des Amis du Foyer Eisleker Heem et de la s.c. Lëlljer Gaart, ceci dans le rapport annuel ainsi que sur les sites internet de nos 2 organisations.
- la mise à disposition d'un billet d'entrée gratuit par an pour le centre pédagogique et de loisirs « Park Sënnersräich » à Lullange.
- une remise de 5 % sur les prestations spéciales que nous offrons à des groupes de min. 10 personnes au « Bistro Sënnersräich ».

Dons uniques

Un don unique dans le cadre d'une cérémonie dans votre famille ou d'une festivité au sein de votre association nous sera également d'une grande aide pour nous permettre de remplir notre mission sociale et sociétale dans la région.

Pour les **entreprises**, nous proposons **2 formules** de partenariat qui permettent à un acteur économique de soutenir nos activités d'utilité publique.

1

La **formule GOLD** vous permet de nous soutenir par le paiement d'une cotisation annuelle de **250 €**. Pour vous remercier et si vous le souhaitez, nous vous proposons en contrepartie

- l'affichage du nom et du logo de votre entreprise sur un grand panneau à l'accueil du centre pédagogique et de loisirs « Park Sënnersräich ».
- l'insertion du nom et du logo de votre entreprise dans la rubrique des Partenaires du Foyer Eisleker Heem et de la s.c. Lëlljer Gaart, ceci dans le rapport annuel, dans la brochure d'entreprise, ainsi que sur les sites internet de nos 2 organisations.
- la mise à disposition de 25 billets d'entrée gratuits pour le centre pédagogique et de loisirs « Park Sënnersräich » à Lullange.
- une remise de 5 % sur les prestations de groupe (min. 10 pers.) du « Bistro Sënnersräich ».

2

La **formule SILVER** vous permet de nous soutenir par le paiement d'une cotisation annuelle de **150 €**. Pour vous remercier et si vous le souhaitez, nous vous proposons en contrepartie :

- l'insertion du nom et du logo de votre entreprise dans la rubrique des Partenaires du Foyer Eisleker Heem et de la s.c. Lëlljer Gaart, ceci dans le rapport annuel, dans la brochure d'entreprise, ainsi que sur les sites internet de nos 2 organisations.
- la mise à disposition de 10 billets d'entrée gratuits pour le centre pédagogique et de loisirs « Park Sënnersräich » à Lullange.
- une remise de 5 % sur les prestations spéciales que nous offrons à des groupes de minimum 10 personnes au « Bistro Sënnersräich ».

Le Foyer Eisleker Heem asbl (agrément n°9903/1) est un organisme reconnu d'utilité publique au Luxembourg. Tous vos dons sont donc fiscalement déductibles.



Eisleker
Heem

Foyer Eisleker Heem a.s.b.l.



Lëlljer
Gaart

Lëlljer Gaart s.c.

Maison 30
L-9762 Lullange

T. 99 47 81-1
T. 99 47 84-1

info@eislekerheem.lu
info@lelljer-gaart.lu

www.eislekerheem.lu
www.lelljer-gaart.lu